L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 79 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

VENDREDI 8 AOUT 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 août. — Temps partiellement couvert avec des pluies locales, légère hausse du baromètre, vents du nord-est et du sud-est.

Température du 7 août 1879.

Thermomètre de C. Dubrien, Opticien, Pelican-Hall, Quadrangle

6 heures du matin	78		82
Midi	81		87
3 P. M.	82		87
6 P. M.	78		86

Bulletin municipal.

Juin, 7 août, 3 P. M. et 6 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta, Ga.	82	Louisville, Ky.	85
Augusta	78	Memphis, Tenn.	82
Cincinnati, Ohio	82	Mobile, Ala.	78
Cairo, Ill.	84	Nashville, Tenn.	84
Chattanooga, Tenn.	82	New Orleans	87
Columbus, O.	76	New Orleans, La.	81
Corinth, Miss.	78	Pensacola, Fla.	78
Galveston, Tex.	80	Shreveport, La.	78
Helena, Ark.	80	Vicksburg, Miss.	79
Indianola, Tex.	80	St. Louis, Mo.	83
Key West, Fla.	86	St. Paul, Minn.	72
Little Rock, Ark.	82	Vicksburg, Miss.	81
Leavenworth, Kan.	71	Yankton, D. T.	75

Hauteur des eaux au dessus du zéro (eaux les plus basses).

Albany	6.07	Nashville, Tenn	1.02
Atlanta	12.10	Fort Gibson*	11.10
Columbus, O.	2.06	Omaha, Neb.	2.60
Davenport, I.	4.07	Pittsburgh, Pa.	2.07
Keokuk, Iowa	6.04	Shreveport, La.	1.06
La Crosse, Wis.	2.11	St. Louis, Mo.	16.60
Leavenworth, K	11.02	St. Paul, Minn.	3.00
Louisville, Ky.	5.02	Vicksburg, Miss.	16.01
Memphis, Tenn.	10.03	Yankton, D. T.	8.00

* La hauteur du niveau des basses eaux de 1874.

GEORGE E. BOEHM,
Sergent Signal Corps U. S. A.

Mariages, mais connus et décès inscrits au bureau de santé :

Mariage—Antoine Bedros à Mlle Adeline Bizot.

Gregory Peyrotte à Mlle Mathilde A. Roques.

Naissance—Mme George W. Boutcher, une fille.

Mme Hugh Jamison, Jr., un garçon.

Frank Sarbach, un garçon.

John Schaupp, idem.

John Burgess, une fille.

Rodolphe Tabor, un garçon.

Alexandre Brelet, un garçon.

Décès hors de la ville, 6 août.

Prudhomme, 40 ans.

Mlle Caroline Hyllested, 45 ans.

Francois Albert, 15 ans.

Hermen E. Tegebeicher, 29 ans.

Réglements de quarantaine.—Voici les réglements qui s'appliquent à Fort Eads, à l'embouchure du Mississippi :

Les propriétaires de bateaux à vapeurs, passagers—et de navires et barques pas loger une ou des personnes quelconques venues de la Nlle-Orléans, leur permettre l'entrée dans leurs établissements, ou de se tenir dans le voisinage de leurs établissements. Les personnes qui logeront des marins devront observer rigoureusement le réglement.

Il ne sera point permis aux pilotes qui auront été de la barre à bord de navires arrivés de ports infectés de venir à terre.

Les pilotes du fleuve ne devront pas débarquer s'ils viennent de la ville.

Il ne sera point permis aux capitaines de remorqueurs de s'arrêter à des quais où à un quai quelconque plus rapproché que celui où se débarque le charbon de l'association. Il sera consulté des remorqueurs par lesquels les remorqueurs et les embarcations de pilote s'arrêteront au quai Concret de la jetée dite East Jetty, où les messages seront délivrés et reçus sans aucun inconvénient pour qui que ce soit.

Il ne sera point permis au bateau de la malle de venir au-dessous du Grand Bayou. Il devra s'arrêter à une barge où un garde se tiendra pour recevoir la malle et le frêt. Ni vêtements, ni matelas, ni articles quelconques susceptibles d'infection n'y seront reçus. Le tug transportera les personnes et le frêt au bateau de la malle.

Il ne sera permis à aucune personne venue de la Nlle-Orléans de débarquer ici, et celles qui iront de la Nlle-Orléans ou à une localité infectée quelconque ne pourront plus y revenir.

Des procès.—M. Wharton, marshal et M. Morris Chester, commissaire des Etats-Unis, ont quitté notre ville pour West Baton Rouge, où le premier doit arrêter et le second doit juger des citoyens de la localité.

Ces citoyens sont accusés par M. T. Albert Vaudry, ancien prêtre catholique, d'avoir enfreint les lois fédérales en ce qu'ils ont empêché une réunion d'habitants paisibles.

Le marshal préfère que les jugements aient lieu à West Baton Rouge, car les frais du voyage s'élèveraient à une forte somme, et le dernier Congrès n'a pas voté d'allocation qui lui permette de transférer les prisonniers à la Nlle-Orléans.

Le commissaire choisira l'endroit où les inculpés, pourront être transportés le plus économiquement possible.

La plainte de M. Vaudry est basée sur l'opposition de citoyens de la paroisse à une conférence.

Une chose à voir.—L'attention du Bureau de santé est appelée sur le mauvais état d'une certaine maison située au coin des rues Cascalvo et Magazy. On laisse les eaux salées de la maison courir sur la banquette, ce qui la rend impraticable, et l'odeur putride qui s'en dégage donne de justes sujets de plainte aux voisins. Il est à présumer que cette maison a une banquette, ou une partie de banquette trop basse, que les eaux de cour inondent avant d'arriver à la rigole.

Riz de la nouvelle récolte.—Nous avons reçu de MM. Dan Talmage Sons & Cie. un échantillon de riz de la nouvelle récolte, acheté parcour hier à 10 cents la livre et décalé à leur moulin à riz "Brook rice mill." Le grain est beau mais d'une teinte un peu grise.

Paragraphes.—MM. George Weinberger, Thos. H. Charles, Frederick Amendt, G. C. Norcross, George Willos, G. Trépagnier, Charles Frische, C. J. Adolph, Joseph Trépagnier, E. B. Bellevue, F. S. Nobles, P. C. Walter, Christian Spori, Pierre St. Cyr, C. H. Morel, A. Guma, L. Abadie, Joseph Somobtray, C. Hart, A. L. Labane, Frcs. Zinser, C. L. Boudonneuid, J. L. Dalbon, G. Davis, J. E. Levesques, Samuel Garcia, Alex. May, Thomas May, Jas. Walsh, C. O. Seixmaydre, E. V. Fassman, Oscar Smith, Jean Syrie, Jozemiah, Lyons, Chas. Hendricks, E. C. Lefebre, L. B. Ristignan, L. A. Bernard, Geo. Meyer, Jr., Wm. B. Martin, U. A. Ferris, H. C. Melbourne remplissent les devoirs de petits jurés, durant le mois d'août, à la première cour de district.

—Un bateau à vapeur fera bientôt le service entre l'embouchure du Nouveau Canal et le Fort Espagnol, que les MM. Schwartz embellissent de jour en jour.

—Les demandes de réductions d'assessements sont beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'ont été l'année dernière.

—Le juge de la cinquième cour de district siégera le 12 du courant, et celui de la troisième cour le 2 septembre.

—Louis Mitchel ou Busau, que Lea Jackson, d'après des informations, accuse de détournement de fonds, a été arrêté sur l'Avenue Washington, entre les rues Urquhart et Morales.

—Les officiers de la compagnie du chemin de fer de Jackson ont appris, hier matin, de source officielle, qu'Elliott et Grenade, Miss., ont levé la quarantaine établie contre la Nlle-Orléans.

—Mobile Montgomery, Pensacola, St-Louis, Okolona, Miss., et Columbus, Ky., sur le chemin de fer de Mobile; Cairo, Martin et Bolivar, Tenn., Holly Springs, Oxford, Vaughan, Way's Bluff, Canton, Calhoun, Madison, Jackson, Byram, Terry et Kosciusko, Miss., sur le chemin de fer de Jackson—ont établi la quarantaine contre la Nouvelle Orléans, en tant qu'il s'agit de passagers.

—Le président du bureau de santé a été accusé de comparaître devant le juge de la sixième cour de district, demain, à onze heures, pour répondre à l'accusation de n'avoir pas obéi à l'ordre d'après lequel il ne devait plus réclamer à MM. Beth, Backhaus & Cie., vingt-cinq sous pour chaque fosse vide.

—On n'a voulu recevoir ni aux épaves du premier, ni à celles du deuxième district un cheval qui le carnavalin Carter avait arrêté dans les rues. Le fait a été signalé à l'administrateur du département de la police.

—Les travaux sont terminés dans la cour des eaux salées destinées aux cours des Etats-Unis.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie des Etats-Unis, depuis le dernier rapport, $11,220 40, dont $1,169 57 provenant du département du revenu intérieur, $725 (en or), $470 (en argent), et $3,500 (en billets), provenant de la Douane, $4,760 de bateaux de pont, $2,165 60 de différentes sources.

—Les herbes sont d'une hauteur dégoutante dans le triangle compris entre les rues Bienville, Villerée et Pelopidas.

—Des patrouilles ont été faites, cette nuit par le reste de la police, dans les rues Claiborne (Tonti), Annunciation, et Ste Marie (Clio), et les rues Hospital, Bourbon, Quartier et Dauphine.

—Le nombre des arrestations opérées par la police, en ville, pendant le mois dernier, s'élève à 1,387.

—La petite négresse, Pauline Armand, qui, le mois dernier, a atteint aux jours de plusieurs personnes d'une même famille, au moyen d'un empoisonnement par du verre pilé, a subi hier, un premier interrogatoire devant le juge Hillembrand, et a été envoyée devant la Cour Criminelle Spéciale. Un cautionnement de $1,000 a été fixé par le magistrat pour la sortie de prison de Theopile Jones en jour de l'instruction du procès.

—Le feuilleton continue à affiner au Fort Bienvenu, les mardis, jeudis et samedis, soirs de concert. Il n'y fait, en effet, d'excellente musique. Les morceaux sont tirés des meilleurs auteurs, exécutés par un orchestre composé de nos plus habiles artistes et complètement dirigé par M. Mosse. Nous recommandons plus d'une fois sur cet intéressant sujet.

Bureau de Santé.—Le bureau de santé a siégé hier soir. Les Drs Amedée, Tétry, Schupert, Tunzy, MM. Hutchinson, Hardee, Booth et Marks étaient présents. Le Dr Austin occupait le fauteuil, en l'absence du Dr Choppin.

—M. Booth a donné un abrégé des rapports mensuels des inspecteurs.

Le Dr Hyet dit qu'il n'y a pas eu un seul cas de fièvre jaune dans le premier district, et que toutes les inspections ont eu lieu.

Le Dr Watkins annonce que l'état sanitaire du deuxième district est des plus satisfaisant, et que les désinfectants ont été employés d'après les ordres de la société auxiliaire. Il n'y a pas de raisons de croire que la fièvre jaune se répande dans cette partie de la ville, où un seul cas (Peter Auffret) a été constaté.

Dans le troisième district, bien que les rues et les ruisseaux du neuvième ward soient loin d'être dans l'état où ils devraient être, l'état sanitaire est excellent. Le Dr Bezon n'y a pas eu de cas de fièvre jaune. Une propriété du coin des rues Victoire et Champs-Elysées menace ruine.

L'état sanitaire du quatrième district est satisfaisant, dit le Dr Bayley. L'inspection des maisons y a été faite comme d'habitude.

Le Dr Magruder dit qu'il n'a pas constaté de maladies dans le cinquième district, mais il se plaint de la présence de nombreux chiens morts.

Dans le sixième district, les vacheries et les marchés sont d'une propreté exemplaire. Le Dr Schlatre n'y a pas pu de cas de fièvre jaune.

M. Marks a repoussé les accusations d'un journal du soir, relativement aux plaintes du bureau. Le dernier rapport—celui du 3 juillet—a été signé par l'auditeur, M. Jupel, qui avait examiné les livres et avait pu s'assurer de l'exactitude des chiffres.

Le Dr Watkins, qui s'est transporté à la station de quarantaine du Mississippi, a déclaré que le passager du steamer "Lucy B. Miller" n'était pas atteint de la fièvre jaune.

Une résolution de M. Hardee autorisant le capitaine à monter le fleuve dès qu'il aura muni d'un certificat des officiers de santé, a été adoptée.

Le secrétaire a lu un mémoire dans lequel cent citoyens de la paroisse Plaquemines prient le bureau de santé, vu le cas de fièvre jaune à la station de quarantaine, de ne pas permettre de communications entre la station et la rive droite du fleuve. Le document a été soumis au président.

M. Booth annonce qu'il n'y a eu en tout cette année, que neuf cas de fièvre jaune dans les limites de la Nouvelle-Orléans.

Une résolution déclarant que de l'avis du bureau et des médecins, il n'y a pas de danger d'épidémie, a été adoptée, à l'unanimité des voix.

Un rapport du Dr Schupert sur les cimetières de la ville conseille d'enduire d'une nouvelle couche de ciment les caveaux dans lesquels ont été déposés les cadavres de personnes mortes de la fièvre jaune.

Le Dr Austin a nié, de la manière la plus positive, que le bureau de santé ait exigé le paiement des certificats que demandaient les personnes qui partaient de la ville. Désormais, a-t-il ajouté, ces certificats seront délivrés, sur les trains de chemins de fer, par des officiers désignés par le bureau et dont la nomination aura été approuvée par le bureau national.

Le congé du Dr Choppin a été prolongé pour cause de santé.

Le bureau s'est ajourné à jeudi prochain.

Correspondance.—Le correspondance suivante s'explique d'elle-même et trouve ici sa place, n'étant pas dépouillé d'intérêt, croyons-nous :

A l'honorable I. W. Patton, maire de la Nlle-Orléans.

Monsieur,

Je désire signaler à votre attention le fait que la police rencontre fréquemment des obstacles dans les efforts qu'elle tente pour porter à la connaissance de la justice des cas d'infanticide et d'avortement, fait qui est dû à une pratique en violation directe de l'ordonnance municipale 159, et qui autorise l'enterrement de corps d'enfants dans nos cimetières sur des certificats de décès fournis par des sages-femmes. Un cas de ce genre se présente en ce moment, je voudrais recevoir de vous des instructions à cet égard.

Très respectueusement,

THOS. N. BOYLAN,
Chef de police.

Dr Samuel Choppin, président du Bureau de Santé :

Cher Monsieur,

Je suis informé que des corps d'enfants sont enterrés dans nos cimetières sur les simples certificats de décès de sages-femmes, enregistrés à votre bureau, ce qui est en violation directe de l'ordonnance municipale 159, et qui prévient la désinoculation à la justice de ces de meurtre, d'infanticide et d'avortement. Votre attention est appelée, tout particulièrement, sur cette question d'une haute importance. Comme je serai forcé de mettre en vigueur la loi, je vous prie de vouloir bien m'écrire à ce sujet.

Très respectueusement,

THOS. N. BOYLAN,
Chef de Police.

Mairie de la Nlle Orléans.

A Thos. N. Boylan, chef de police.

Cher monsieur,

En réponse à votre communication à l'adresse du Maire, vous êtes requis de faire observer rigoureusement les dispositions de l'ordonnance relative à l'inhumation des cadavres d'enfants.

McMURDO,
Commis.

Dr Sam'l. Choppin, président du bureau de santé.

Monsieur,

Je suis maintenant mis en demeure par l'honorable I. W. Patton, maire de la ville, de surveiller à la fidèle exécution de l'ordonnance qui a trait à l'enterrement des corps d'enfants dans les cimetières de cette juridiction. Ainsi donc, je formulerai immédiatement, un affidavit, contre tout gardien de cimetière autorisant l'enterrement d'un corps sans le certificat de décès exigé par la loi.

Salutations respectueuses,

THOS. N. BOYLAN,
Chef de police.

Ventes immobilières aux bureaux de l'auditeur des aliénations :

J. C. Stickney à la Life Association of America un terrain et bâtisses compris entre les rues Canal, Orange, Magnolia et Félicité.....$2,400

Veuve de Sheriff (Cosmé Muller) à Jacob Sutter, un terrain compris entre les rues Dublin, Madison, Jeannette et Sirène.....$100

New Orleans Savings Institution à veuve Alfred Roussel, un terrain et bâtisses compris entre les rues Ursulines, St. Philippe, Remparts et St. Claude.....$3,400

Rachel Dumesny à Jean Carron, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Water, Marengo, Constantinople et Levée.....$3,097

Vente de Sheriff (Mlle A. Meynadier) à veuve L. Mailhes, un terrain et bâtisses compris entre les rues Hospital, Bourbon, Quartier et Dauphine.....$1,000

Vente du shérif (O. A. Bullin) à Ferdinand Bree un terrain compris entre les rues Magnolia, Constantinople, Camp et Marengo.....$350

Mme Louise Justy à J. M. Moisson, un terrain et bâtisses compris entre les rues Claiborne, Clouet et Derbigny.....$1,900

Arthur Bragier à Jean Ferras un terrain et bâtisses compris entre le Chemin du Bayou et les rues Broad et Columbus.....$600

NOUVELLES ASTRONOMIQUES. — Nous lisons dans le *Temps* :

19 juillet. — L'observation de l'éclipse à Paris n'a donné aucun résultat à cause de la brume épaisse qui couvrait l'atmosphère au moment où elle s'est produite, M. M. Wolf, Levant et les frères Henry étaient à leur poste, mais leur zèle n'a point été récompensé.

L'impossibilité dans laquelle ils se sont trouvés est d'autant plus regrettable que Paris ne trouve sur la limite de la zone où l'éclipse a dû se produire.

Mais des télégrammes arrivés d'Amérique, et qui nous sont communiqués par l'Observatoire, nous apprennent que M. Peters de Clinton vient de découvrir deux nouvelles planètes qui, s'il n'y a point doublure complot, porteront les années 199 et 200 dans la nomenclature de ces corps célestes.

—On lit dans le *Petit Marseillais* :

"Tandis que dans certains départements, la persistance du nouvelle temps détruit les récoltes et rend l'année désastreuse exceptionnelle.

—Une petite fille de quatre ans voulait aller au jardin pendant l'orage.

—Non, dit sa mère, il pleut beaucoup.

—Il pleut à verse.

—Un instant après, pendant le repas, la petite prenant le main de sa mère, l'embrasse de toutes ses forces en lui disant :

—Petit pape chéri, je t'aime trop, je t'aime à verse !"

LA QUESTION DES TRAITÉS DE COMMERCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La Chambre a continué sa séance à la discussion de la loi sur la prérogation des traités de commerce, qu'elle a voté à une grande majorité, après un discours de M. Keller et une éloquente réponse de M. Tirard, ministre du commerce. MM. Gh. Médine et de Mackau sont intervenus dans le débat, mais sans y apporter un grain d'argent particulier. Il s'agissait d'ailleurs d'une simple question de délai, et elle est été vite tranchée si les orateurs, et particulièrement M. Keller, n'avaient cru devoir l'agrandir et la traiter comme si le débat eût roulé sur le fond même de la question des traités de commerce.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet d'arrêter le gouvernement à proroger les traités et conventions de commerce actuellement existants.

M. Keller développe un amendement ainsi conçu : "Le gouvernement est autorisé à proroger jusqu'au 1er mars 1880 les traités et conventions de commerce actuellement existants.

Selon l'auteur, l'objet de cet amendement est de substituer une échéance fixe à l'échéance illimitée que propose le gouvernement. Il est indispensable que la situation nationale cesse, car elle ne saurait profiter qu'aux industries qui travaillent pour l'exportation. Or, la France, régnée par la nature même de son sol, aux principes du libre échange.

La prédiction française ne peut viser au bon marché. Le supériorité de la France gît dans sa force intellectuelle et pour tout ce qui demande du goût, elle commande au monde entier. Mais au point de vue de la fertilité du sol, de la richesse minière, elle est inférieure à d'autres pays. (Rumeur.)

M. Keller conclut que le régime conventionnel de 1860 était conforme à la vérité économique. Mais depuis 1870, la situation économique s'est modifiée : 750 millions d'impôts nouveaux sont venus frapper l'industrie nationale.

Après avoir exposé que l'Angleterre et les Etats-Unis ont été, sous ce rapport, plus favorisés que la France, et nous menaçant d'une véritable "inondation," il aborde en détail l'examen de notre situation industrielle et agricole. Selon lui, il y a un état de souffrance auquel on ne saurait trop tôt porter remède. Il a particulièrement insisté sur l'agriculture :

L'agriculture, bien que la population ait diminué, occupe plus de la moitié de la population française ; elle mérite donc un grand intérêt.

En 1865, les céréales formaient la moitié de sa production. On n'a pas fait de grands progrès au point de vue du rendement ; ce rendement est resté de beaucoup inférieur à celui des autres pays, surtout de l'Amérique ; le prix de revient y est trois fois moindre qu'en France. Le blé en arrive à 12 francs l'hectolitre. En présence de cette concurrence, l'agriculture a besoin de droits compensateurs tout comme l'industrie. (Approbation sur quelques bancs.)

Même situation pour le bétail. La concurrence étrangère a produit chez nous la diminution de la production, qui ne se sent pas assez rémunérée. C'est l'indice d'un grand malaise dans l'agriculture, et les preuves s'en trouvent dans les statistiques officielles. On allègue l'intérêt des ouvriers ; mais il est mauvais de séparer les ouvriers des patrons. C'est l'ensemble de la richesse sociale qu'il faut envisager, et l'Angleterre l'a ainsi comprin quand elle a établi des droits protecteurs très élevés. On se sera que lorsqu'on aura assuré l'indépendance de la production nationale qu'on pourra améliorer le sort des ouvriers, notamment au point de vue des heures de travail.

Quand l'industrie est toujours à la veille de succomber, comment pourrait-elle alléger la situation des ouvriers ? L'agriculture, surtout, est continuellement appauvrie par le retrait des capitaux et des bras ; les représailles ne sont pas sérieusement à craindre ; quant aux approvisionnements, il n'est pas probable que les Etats-Unis refusent de nous vendre leur coton, ni l'Angleterre sa houille ; d'ailleurs, il n'est pas question de remettre en vigueur le tarif général. D'ici à sept mois, on pourra bien faire un tarif que l'Allemagne a fait en trois mois ; il n'est pas conforme à la dignité de la Chambre d'ajourner toutes les questions au lieu de les résoudre, et pour les traités de commerce la fixation d'une date déterminée est le seul moyen de rendre la sécurité au travail. (Applaudissements à droite.)

Nous reproduisons, d'après le compte-rendu analytique, la réponse de M. le ministre du commerce qui a fait un grand effet, non-seulement sur la majorité, mais encore sur l'Assemblée tout entière :

M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce.—L'honorable M. Keller demande à la Chambre et au gouvernement d'établir une date fixe pour la prorogation des traités de commerce.

Je ferai remarquer à M. Keller qu'il ne dépend nullement du gouvernement de fixer cette date. Est-ce que, par hasard, le gouvernement peut prendre l'engagement qu'à tel jour, à telle heure les deux Chambres auront voté le nouveau tarif?

Pouvons-nous dire dès à présent quelle sera la nature de ce nouveau tarif? Comment alors fixer une date? (Très bien! très bien! à gauche.)

Aussi, que vous demandons-nous? Nous vous demandons de permettre au gouvernement de proroger les tarifs conventionnels jusqu'au jour où vous aurez voté le nouveau tarif, et nous vous demandons six mois au plus, afin de permettre aux opérations commencées de se terminer. (Très bien! très bien! à gauche.)

Est-ce trop? Non certes, car, le tarif voté, il faudra donner, pour qu'il soit appliqué, des instructions aux agents des douanes répandus le long de toutes nos frontières. Croit-on que ce soit là une affaire d'un jour. (Nouvelle approbation.)

M. Keller s'est fait l'écho des plaintes que nous entendons depuis dix-huit mois. J'ai été, pour ma part, pendant vingt ans dans les affaires, et toujours j'ai entendu les industriels se plaindre. Il est naturel que des commerçants qu'on interroge se plaignent de la concurrence étrangère ; mais le législateur doit faire la part des exagérations.

M. Keller nous a parlé de l'état lamentable de notre industrie. Les faits lui donnent-ils raison ?

Eh quoi! voilà un pays surchargé d'impôts, qui, chaque année, donne 100,000,000 de francs de plus qu'on ne lui demandait ; et ce pays serait dans une situation lamentable! (Très bien! très bien! à gauche.)

Oui l'agriculture souffre ; nous avons depuis deux ans une température peu favorable aux céréales. Mais en quoi cela concerne-t-il les traités de commerce? (Très bien! très bien! à gauche.)

Vous oubliez que, si vous aviez l'échelle mobile, vous vous trouveriez prémunis dans une position qui, ne vous permettrait pas de l'appliquer. (Vive approbation à gauche.)

La question de l'agriculture n'est pas liée à celle des traités de commerce, qui ne s'occupent pas des céréales.

(Un regrette les temps passés; j'ai lu un tableau qui va de 1821 à 1878 et qui donne le prix moyen de l'hectolitre de blé.

Dans les 16 années qui ont précédé 1862, époque à laquelle l'échelle mobile a été abrogée, le prix moyen de l'hectolitre de blé a été de 20 fr.

Depuis le régime de 1862 il a été de 22 fr., il y a encaissement, soit, mais il n'y a jamais eu de cas, écarts formidables qui, parfois, faisaient monter le prix du blé à un chiffre tel que la population était affamée. (Vifs applaudissements).

M. Hanatjaux.—C'est à l'empire qu'on doit cette modification.

M. le ministre.—Je lui rends cette justice.

On a parlé de la métallurgie. Elle est perdue, a-t-on dit, nous sommes inondés de produits étrangers.

M. Keller.—Je n'ai pas dit cela.

M. le ministre.—C'est cependant ce qui résulte de vos paroles. Eh bien, examinons.

En 1829, les droits sur la fonte sont de 9 fr. 20. On fabrique en France 217,125 tonnes.

En 1849, le droit est abaissé à 7 fr. 70, et notre production s'élève à 414,000 tonnes.

Enfin, en 1869, le droit est réduit à 2 francs. Sommes-nous perdus, sommes-nous inondés par les produits étrangers? Notre production s'élève à 1,380,000 tonnes. (Très bien! très bien! à gauche.)

Et qu'est-il resté? 101,000 tonnes. Voilà comme on nous inonde. (Très bien! très bien!)

Pour les fers, en 1829, le droit était de 27 fr. 50 aux 100 kilog., nous produisions 153,600 tonnes. En 1877, le droit réduit à 6 fr., nous produisons 372,758 tonnes.

Et quelle est l'importation? 27,300 tonnes. Voilà l'invasion étrangère. (Applaudissements.) Pour les aciers, même chose. Mon excellent ami M. Mline a dit, dans son rapport, que l'acier en paqués de Liverpool que notre industrie faisait venir ses matières premières. C'est là une complète erreur. En 1878, il est entré en France 131,000,000 de kilogrammes de minerai brut. L'Angleterre nous en a envoyé 2,563,000 kilog.; mais nous en avons exporté en Angleterre 56,838 kilog. de plus que l'Angleterre ne nous en a envoyé. (Très bien! très bien!)

On a parlé beaucoup de la viande. J'ai les chiffres officiels. De 1854 à 1877, le nombre des bêtes abattues a augmenté de 30 0/0. (Très bien! très bien!) A quoi bon ces résultats? A l'importation de bétail étranger et à l'accroissement de la production intérieure.

La production intérieure a diminué, dit M. Keller ; eh bien! non, ce n'est vrai que pour les moutons.

Quant aux prix, si le pays était envahi par des produits étrangers qui ne correspondraient pas à un besoin, il ne serait pas le cas de les prendre ? Mais en quel segmenté de 50 0/0.

L'exportation étrangère n'a donc servi qu'à permettre à nos populations de se nourrir mieux. (Applaudissements.) Est-ce là un résultat à déplorer?

Il y a des commerçants, je le reconnais, qui auront gagné quelques centaines de mille francs de moins; mais nos populations sont mieux nourries, mieux vêtues, mieux logées, plus heureuses, et nous espérons bien qu'elles seront bientôt beaucoup mieux instruites. (Applaudissements.)

Voilà ce qu'a produit le régime de la liberté; il a été une cause de prospérité.

M. Hanatjaux.—C'est le régime de l'empire.

M. le ministre.—Je ne le méconnais pas ; mais c'est aussi l'œuvre des chemins de fer. A quoi donc serviraient-il d'avoir fait et de faire des chemins de fer, des ports, des canaux ? On a pensé avec le génie et l'argent de la France l'isthme de Suez, on va percer avec le génie et l'argent de la France l'isthme de Panama; nous dotions un chemin de fer sur le Rhône. A quoi donc serviraient tous ces ouvrages pour créer un commerce et un échange de marchandises, si, lorsque ces marchandises arriveront à nos portes, nous dressions des barrières pour les empêcher d'entrer. (Applaudissements.)

Devant la lutte du travail, la France n'entend pas reculer. Elle veut vivre en paix avec tout le monde ; mais il faut que nous puissions traiter et nous entendre avec nos voisins. (Très bien!) Nous avons besoin, pour cela, de votre concours ; nous avons besoin aussi de la prorogation que nous vous demandons et vous ne pouvez pas nous la refuser.

Le gouvernement tiendra compte de tous les intérêts ; il ne fera aucun sacrifice et n'aura jamais en vue que le bien de notre pays et la sécurité de notre travail national. (Applaudissements.)

Après quelques observations de M. Méline, qui tout en émettant certaines réserves, se rallie au projet du gouvernement, et de M. de Mackau, qui appuie l'amendement de M. Keller, cet amendement est repoussé et l'ensemble de la loi est ensuite adopté.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Emission d'obligations.

Londres, 7—Le Crédit foncier de Paris a ouvert, hier, une souscription d'un million d'obligations, de 50 francs chacune, pour le compte de la ville de Paris et d'autres villes. On dit que l'émission a été couverte plus de huit fois à Paris seulement.

La prochaine élection de Bordeaux.

Paris, 8—L'élection de Bordeaux est fixée au 31 août, les radicaux espèrent faire passer Blanqui.

Accord entre les maîtres et ouvriers mineurs.

Londres, 7—Les mineurs de Lanarkshire, Ecosse, ont accepté de travailler pour une paye par semaine. Ce mouvement est la grande réduction dans les approvisionnements de charbon est fait hausser les prix à un taux qui n'avait pas été constaté depuis trois ans à la Bourse de Glasgow. On pense que les mineurs vont immédiatement demander une augmentation de salaires.

Emigration d'ouvriers en coutellerie.

Londres, 7—L'arrivée, hier, sur le vapeur Algeria, de 130 coutelliers de Sheffield, d'après un contrat fait avec J. D. Frary, de Bridgeport, Conn, préoccupe les esprits. Ces ouvriers disent qu'ils n'ont pas quitté Sheffield parce que l'ouvrage manquait, mais parce que les propriétaires de la coutellerie de Frary leur offraient de meilleurs salaires et une existence plus confortable. 500 ouvriers doivent également partir en automne.

Ismail Pacha veut retourner en Egypte.

Londres, 7—Une dépêche d'Alexandrie à l'agence Reuter dit que Tewfik Pacha, le nouveau khédive, a reçu un télégramme de son père qui le contraint, demandant pour l'ex-khédive Ismail la permission de retourner en Egypte et d'habiter Alexandrie ou Damiette. Les consuls généraux anglais et français ont demandé à Tewfik de différer la réponse jusqu'à ce qu'ils aient consulté leurs gouvernements.

Soumission de chefs Zoulous. Représailles en Angleterre.—Opérations contre Cetywayo.

Londres, 7—Des avis de la ville du Cap, en date du 22 juillet, voie de Madère, annoncent que plusieurs chefs Zoulous ont fait leur soumission à sir Garnett Woolsley à St Paul.

Il leur a assuré qu'ils seraient désormais gouvernés et protégés par le gouvernement anglais.

Le général Crealock et les colonels Wood et Butler vont rentrer en Angleterre. Un autre détachement de soldats de la marine va s'embarquer pour l'Angleterre. Une colonne nombreuse s'avancera immédiatement sur Ulindia. Le général Wooleley a promis aux chefs de s'y trouver le 10 août. Un détachement de natifs armés, d'irréguliers et probablement aussi la colonne du général Sevdigate vont marcher en même temps sur le nouveau Kraal du roi.

Négociations avec les chefs Zoulous.

Londres, 27—Des dépêches de la ville du Cap disent que d'après des nouvelles reçues de sir Garnett Woolsley, en date du 21 juillet, il a eu une entrevue satisfaisante avec les chefs de la Côte. Il a résolu de réconcilier Umnini et a demandé aux chefs de venir le trouver du nouveau le 10 août, pour régler le sort du pays.

Des arrangements sont faits pour débander la première division et la brigade de cavalerie, et de renvoyer les soldats dans leur patrie.

Cham avait essayé de s'emparer de son frère Cetywayo.

Nouvelle crise ministérielle à Constantinople.—Mécontentement en Bulgarie.

Londres, 7—On parle d'un nouveau changement de cabinet à Constantinople. Une dépêche de Vienne rapporte qu'il y a un grand mécontentement parmi la population grecque de Bulgarie. Des milliers de personnes des classes riches et diverses, se sont fait inscrire comme sujets de la Grèce, tandis que les classes pauvres penchent pour les Mahométans pour faire opposition au gouvernement de Bulgarie.

Lord Dufferin transféré de St-Petersbourg à Constantinople.

Londres, 7—Le bruit se renouvelle que lord Dufferin, actuellement ambassadeur d'Angleterre à St-Petersbourg, sera transféré sous peu à Constantinople, avec l'ordre d'insister sur la prompte exécution des réformes en Turquie.

Faillite—Diminution de l'exportation du coton de l'Inde.

Londres, 7—Lorraine et Cie, faisant le commerce avec l'Inde Orientale ont fait faillite. Passif, 842,000 livres. L'article financier du Telegraph dit que l'abonsce complète de demande d'argent de l'Orient est due en partie à la diminution constante des exportations du coton de l'Inde.

Dans l'année finissant en juin 1879, il n'a été exporté que 649,669 balles; en 1877, l'exportation avait été de 919,414.

Désaccord entre le cardinal Nina et Bismarck.

Londres, 7—Une dépêche de Berlin, à la Pall Mall Gazette, dit que les derniers propositions du cardinal Nina, secrétaire d'Etat du Pape, ne satisfont pas M. de Bismark, qui veut bien adoucir l'exécution des lois de mai, mais ne consentira pas à les abroger.

Expédition d'or à l'Allemagne.

Londres, 7—Les articles financiers du matin disent que l'argent tiré hier de la banque d'Angleterre en destination d'Amérique ne fait qu'annoncer de plus considérables expéditions d'argent dans le pays pour payer les produits envoyés en Angleterre et en France. On dit que la Banque d'Angleterre possède un fort montant d'aigles américains.

Inspecteurs de finances en Turquie.

Constantinople, 7—Conformément à la recommandation de sir Austin Layard et de M. Fournier, un irade a nommé 50 inspecteurs de finances. La Porte a proposé de construire un fort sur la frontière du Kurdistan pour maintenir l'ordre parmi les Kurdes.

Invasion de la Servie.

Belgrade, 7—Les Albanais méditent de nouvelles l'invasion de la Servie en masse.

L'ordre règne à Kutaja.

Londres, 7—Les troubles entre les Turcs et les Chinois à Kutja sont apaisés.

Grave accident arrivé au roi d'Espagne.

Madrid, 7—La voiture dans laquelle le roi Alphonse revenait de l'Escurial aujourd'hui avec le gén. Echague, a versé. Le roi a eu le bras démis et le gén. Echague, le poignet foulé.

Cetywayo reprend confiance.

Londres, 7—La retraite des Anglais d'Ulindi a rendu confiance à Cetywayo. Il a reçu un secours de 4000 hommes.

Malgré le bruit que Cetywayo a envoyé des messagers à sir Garvett Wolsley, on croit que le général se prépare avec de renvoyer ses troupes.

Le passage du détroit de Behring.

Londres, 7—Suivant des avis de Copenhague, la nouvelle du passage du détroit de Behring par Nordenkjold était prématurée. Il a écrit qu'il espérait être libre en juin.

WASHINGTON.

Le plan de M. de Lesseps et le cabinet de Washington.

Washington, 7—Il résulte d'une enquête faite au département d'Etat et d'une entrevue avec le Président qu'aucune suite n'a été prise, qu'aucune correspondance n'a eu lieu avec le gouvernement de Washington à propos du plan de canal de M. de Lesseps, qui relativement à notre politique étrangère, soit par rapport à une exploration de l'isthme par une expédition du gouvernement américain en vue d'organiser une compagnie américaine.

En ce qui concerne le plan de M. de Lesseps, le Président et le secrétaire d'Etat sont convaincus qu'aucune cause d'inquiétude ne peut en surgir, que rien ne motive une protestation du gouvernement. Ils croient que M. de Lesseps et le Congrès de Paris ont choisi une route impraticable et que le plan de M. de Lesseps sera fiasco parce que l'argent lui fera défaut ainsi que la coopération américaine.

Une commission d'ingénieurs américains sera probablement nommée pour étudier toute la question et faire un rapport sur un canal de communication entre les deux océans.

La question de l'adoption d'un étalon bi-métallique.

Washington, 7.